

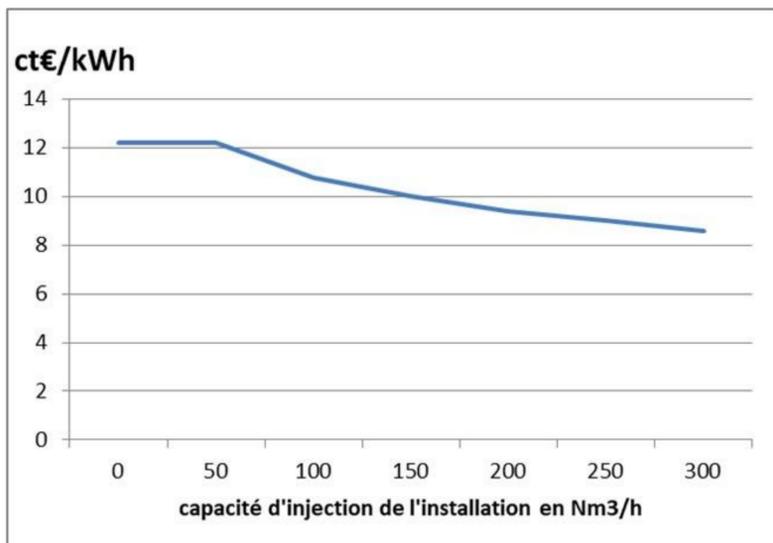


MÉTHANISATION AGRICOLE

Économie d'un projet en injection

Tarif de rachat du biométhane

Tarif dépend de la ration et de la capacité :



Prime matières agricoles (ex-P2)= effluents	
%	c€ supp/kwh PCS
0	0
50	0,83
60	1
10	1

Mécanisme d'appel d'offres à partir 300 Nm³/h
Sinon : Certificats de Production de Biogaz (CPB)



Détails du tarif réglementé

Permis de construire accordé + ICPE recevable en amont de la signature du contrat d'achat

Une seule modification de capacité de production par période de 24 mois

Limitation d'augmentation de capacité à 100 Nm³/h pour les installations bénéficiant d'un contrat d'achat antérieur à l'arrêté

Le tarif baissera chaque trimestre (coefficient K) selon le cumul des contrats d'achat signés au trimestres précédents : si somme des capacités nouvelles du trimestre inférieures à 2200 Nm³/h \cong 200 GWh/an **baisse de 0,5%**

Si aide ADEME, alors son tarif d'achat sera **réduit de 0,5 c€/kWh**

La production

Pas d'entretien de cogénérateur mais :

- **RACCORDEMENT**
- **EPURATION**
- **PRESTATION D'INJECTION:** location poste injection, contrôles, analyses, odorification...

L'**injection de biométhane** assure un meilleur rendement énergétique et une meilleure valorisation, mais avec un seuil de rentabilité plus élevé en ce qui concerne la taille des installations, et donc le volume de matières traité.